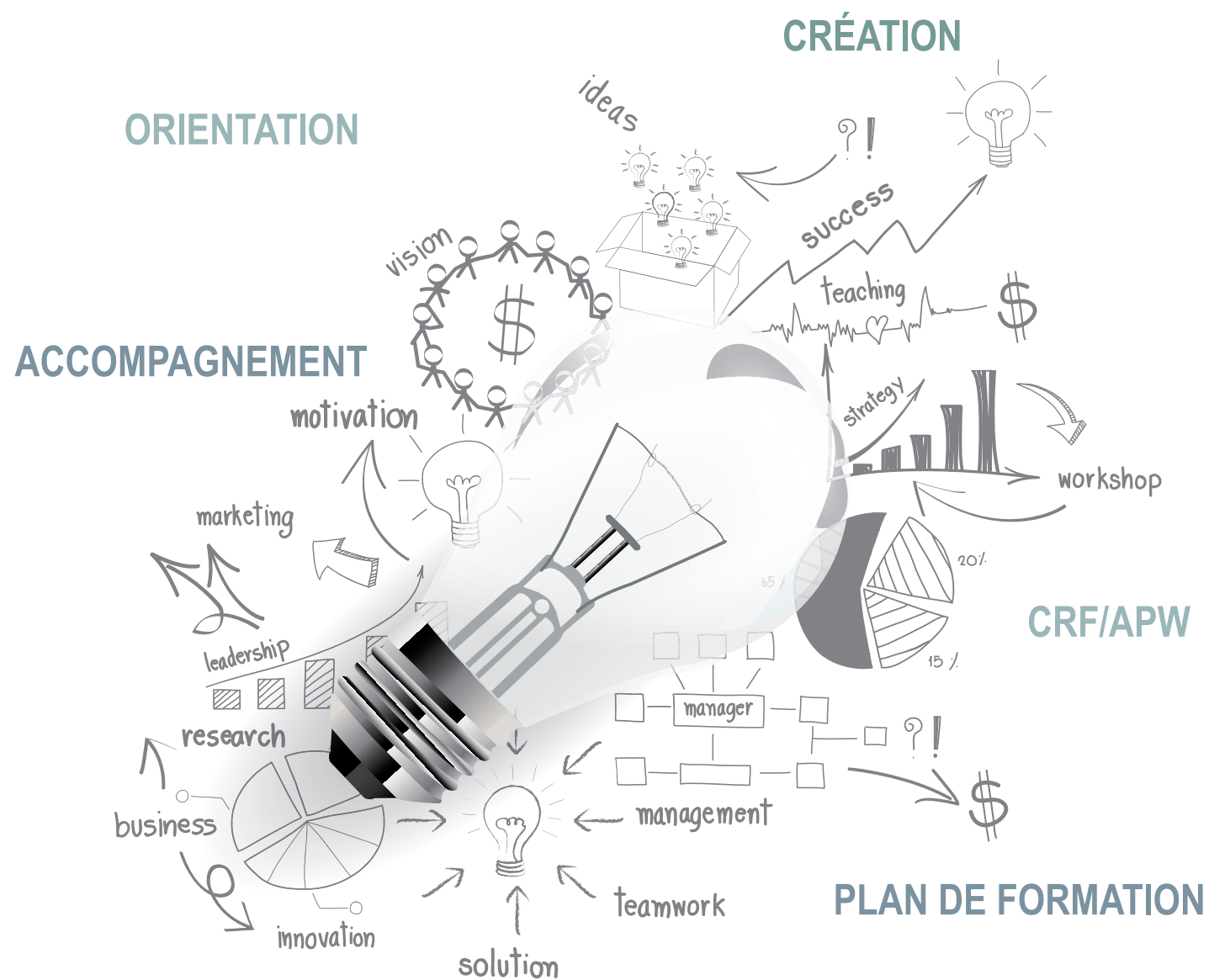


CONTACTEZ LIBREMENT NOTRE SERVICE POUR TOUTE QUESTION EN MATIÈRE DE FORMATION. NOTRE ÉQUIPE PEUT SE RENDRE CHEZ VOUS!



Editeur responsable : Province de Liège, Place St Lambert 18A, 4000 Liège - Conception graphique : Département Formation 2020

NOS COORDONNÉES

Service Appui Formation
 Rue Cockerill, 101 – B-4100 Seraing
www.provincedeliege.be/appuiformation
appuiformation@provincedeliege.be
 Tél. : 04/279 36 04

Pour un accompagnement en matière de formation et de ressources humaines personnalisé et adapté à votre rythme.

Avec la collaboration de :



Service Appui Formation

VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR EN MATIÈRE DE FORMATION



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
COHÉRENCE DES RESSOURCES HUMAINES
ANTICIPATION ET PROACTIVITÉ
RELI PRIVILÉGIÉ AVEC LE CRF

Découvrez les différents services que le SAF vous propose.

QUE VOUS SOYEZ AGENT OU RESPONSABLE D'UNE COMMUNE, D'UN CPAS, D'UNE INTERCOMMUNALE OU D'UNE ORGANISATION CHAPITRE 12

LE SERVICE APPUI FORMATION EST À VOTRE ÉCOUTE

La Province de Liège, toujours plus proche des pouvoirs locaux, vous propose un service adapté à la taille de votre administration. En tant qu'élu local, directeur général, chef de service, employé ou ouvrier dans votre entité, nous sommes là pour vous orienter.

NOUS VOUS PROPOSONS

1. IDENTIFICATION de vos besoins en formation

À vos côtés, le SAF identifie vos besoins de formation et distingue de manière biannuelle ceux qui restent à assouvir. L'objectif: un recours à la formation réfléchi et vos besoins rencontrés!

2. ORIENTATION vers l'opérateur de formation adéquat

Au regard de vos exigences en termes de coûts, de timing ou de tout autre paramètre, nous trouvons pour vous les opérateurs de formation qui conviennent le mieux à votre recherche.

3. CRÉATION d'une formation sur mesure pour vos services

Trop onéreux ou trop spécifiques, parfois vos besoins en formation ne sont pas rencontrés par les opérateurs. Le SAF épingle et soumet vos besoins à l'ensemble des pouvoirs locaux du territoire provincial pour rationaliser les demandes. Nous entamons ensuite des démarches auprès des opérateurs pour réaliser cette formation sur mesure à moindre coût.

4. ORGANISATION générale ou partielle d'un plan de formation

La réalisation d'un plan de formation est l'articulation la plus complète de vos réalités de terrain. Du recrutement à l'évaluation de vos agents en passant par les diverses formations et autres bilans de services, ensemble, nous organisons votre administration pour la rendre plus efficiente. Le bien-être au travail et la rentabilité du service au citoyen sont en permanence au cœur de notre réflexion commune. Complète et adaptable à votre guise, cette démarche vous est expliquée ci-joint.

5. COMMUNICATION avec les organes supracommunaux

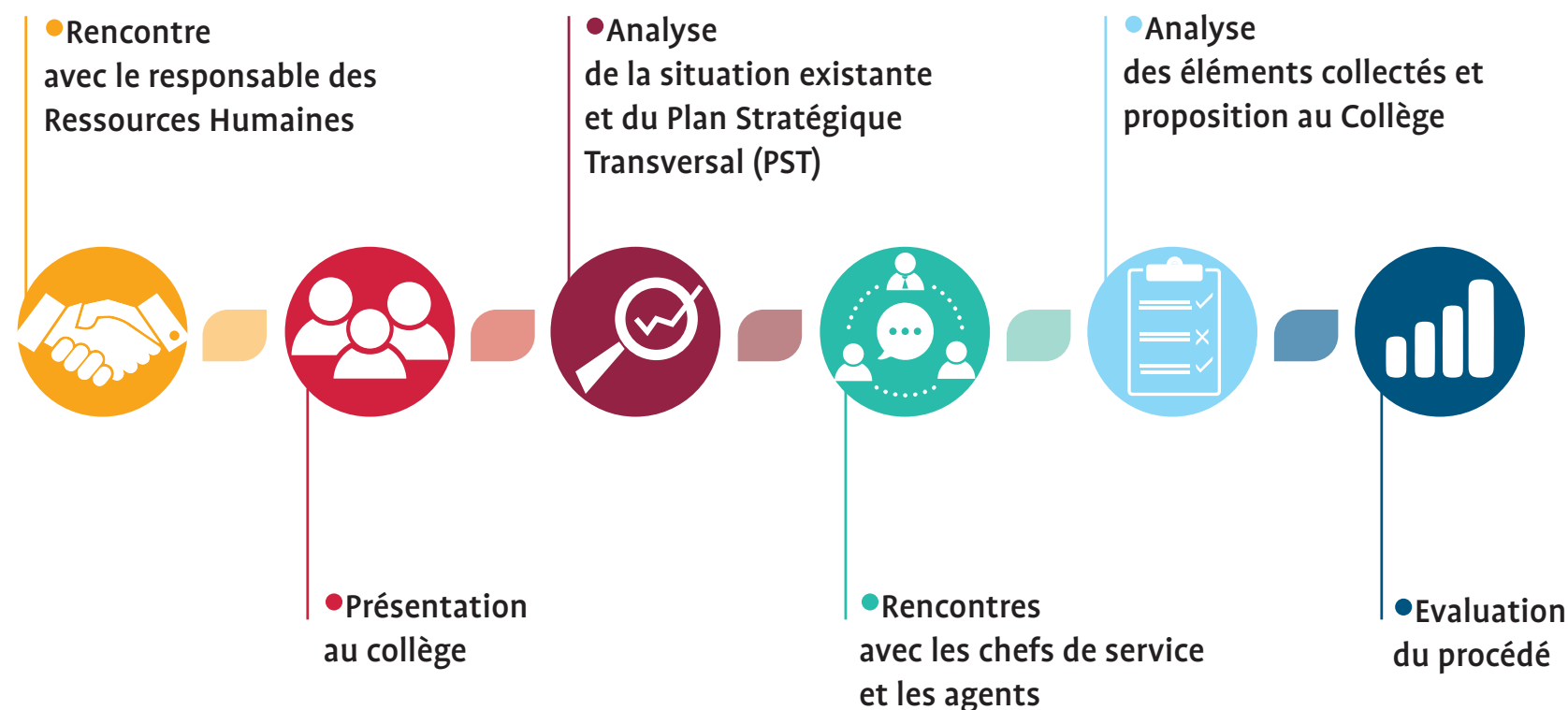
Le SAF compte comme partenaire particulier le Conseil Régional de la Formation et l'Association des Provinces Wallonnes. Nos échanges récurrents nous permettent de vous prodiguer les meilleurs conseils et les réponses précises à toutes vos questions en matière de formation.

LE PLAN DE FORMATION OUI, MAIS POURQUOI?

Le Plan de Formation (PF) est un outil **d'organisation** et de **gestion** des agents de votre administration et de leurs compétences. Il permet à la fois d'**anticiper** certains besoins de formation, de réorganiser les services, d'en augmenter leur **efficacité** et de permettre à chacun d'être **acteur** de sa carrière.

Bien articulé, il est le carrefour de **trois dimensions** essentielles de votre organisation : la dimension humaine, la dimension technique et la dimension économique. Ensemble, elles mèneront à une meilleure **cohérence** des ressources humaines.

Pour ce faire, nous allons vous accompagner dans différentes étapes. *



*Procédé illustratif. Nous créons votre méthodologie choisie avec vous.

... ET AVEC QUI ?

L'importance de l'implication de tous les acteurs est primordiale. Pour cela, **3 sources d'informations** sont **essentiels** : les objectifs stratégiques de l'organisation, le bilan objectivé des chefs de services et l'intégration de chaque agent dans le processus d'élaboration du Plan de Formation (PF).

